

**ARRONDISSEMENT DE
SAINT-DIE-DES-VOSGES**

VILLE
DE
SAINT-DIE-DES-VOSGES

ARRETE

**POLICE MUNICIPALE - REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT A
L'OCCASION DE LA COURSE CYCLISTE "TROPHEE ROBERT BERNARD" ORGANISEE LE 21
AOUT 2015**

Le Maire de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, Président de la Communauté de Communes, Président du Pays de la Déodatie,

- VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-1 et L 2212-2 et les articles L 2213-1 et L 2213-2,

- VU l'article R 412-49 et R 417-10, du Code de la Route,

- CONSIDERANT que cette manifestation nécessite des mesures d'ordre et de sécurité provisoires et exceptionnelles,

A R R E T E

Article 1 : A l'occasion du "Trophée Robert BERNARD" organisé par la J.E.C.D.E. le vendredi 21 août 2015,

Le stationnement sera interdit à partir de 18 heures et **la circulation sera interdite** à partir de 19 heures et jusqu'à la fin de la course (environ 22 heures30) :

- Rue Stanislas, sur toute la longueur,
- Rue des 3 Villes, du rond-point Jules Verne à la rue d'Amérique,
- Rue d'Amérique, sur toute la longueur,
- Rue Thiers, de la place de Gaulle à la rue Stanislas,

Pour permettre la mise en place du podium, le stationnement sera interdit à partir de 14 heures place Jules Ferry (moitié côté route).

Article 2 : Des barrages seront placés aux extrémités des rues interdites. La circulation sera déviée et fléchée.

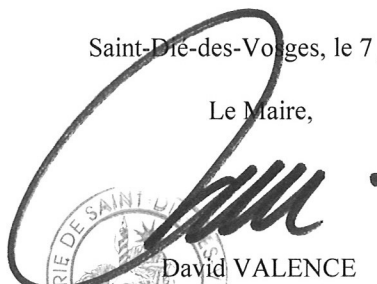
Article 3 : Toutes mesures de police nécessaires pourront être prises sur place par les services de Police. Les véhicules en infraction pourront être enlevés aux frais, risques et périls de leurs propriétaires à l'initiative des services de Police.

Article 4 : Une tolérance sera accordée aux riverains qui voudraient sortir de l'enceinte délimitée.

Article 5 : Le Directeur Général des Services, le Commandant de Police, le Chef de la Police municipale et le Directeur des Services Techniques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Saint-Dié-des-Vosges, le 7 juillet 2015

Le Maire,


David VALENCE

